

Audiences publiques de la Commission électorale :

Pas question de rayer Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia de la carte

Matane, le 7 septembre 2022 – La députée Kristina Michaud, appuyée du leader parlementaire, Alain Therrien, ainsi que d'une forte délégation d'élus régionaux s'opposant à la suppression injustifiée de cette circonscription, déposera aux audiences de la Commission électorale, un mémoire soutenant la position ferme du Bloc Québécois quant au maintien des circonscriptions actuelles de l'Est-du-Québec, indispensable à la préservation du poids électoral de cette région. Le Bloc demande également le maintien de l'intégralité des municipalités régionales de comté (MRC), dans ces quatre circonscriptions.

« Faire disparaître Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia est purement incroyable! Ce que la Commission propose, c'est de restreindre la voix de notre coin de pays en enlevant un représentant. Réduire le nombre de voix pour représenter les citoyens de territoires aussi grands que ceux de pays européens, c'est un non-sens d'un point de vue démocratique ! », s'indigne Kristina Michaud.

L'argument démographique semble être le seul pris en compte par la Commission, au détriment de la réalité régionale. Ce redécoupage créerait notamment une superficie exagérément vaste pour les circonscriptions restantes, ce qui rendrait extrêmement difficile la proximité des élus et des citoyens. Le nouveau tracé scinderait aussi les MRC de La Matapédia et de La Matanie, séparant ainsi des villages et municipalités qui ont beaucoup en commun et qui ont toujours travaillé ensemble à l'avancement des enjeux propres à leur région.

« Lorsque les citoyens, les élus locaux, les milieux d'affaires et les organismes communautaires ont un enjeu qui leur tient à cœur; qu'ils ont un projet structurant pour leur communauté ou qu'ils ont besoin d'assistance pour un dossier gouvernemental, c'est à leur député qu'ils s'adressent. À nos bureaux, ils sont assurés d'être accueillis par une équipe professionnelle qui leur offrira des services de qualité et de proximité. Notre rôle est d'autant plus crucial dans une région éloignée comme la nôtre, où les défis, les spécificités méconnues et les besoins uniques sont aussi vastes que le territoire à couvrir », précise la députée Michaud.

« Le Bloc Québécois se fait le messager d'une très forte mobilisation régionale contre la disparition de la circonscription. Notre position rallie la vaste majorité des élus de l'Est-du-Québec de toutes les formations politiques. La proposition de redécoupage de la carte électorale fédérale contribue à affaiblir l'Est-du-Québec, à un moment charnière pour son avenir, où des développements très récents permettent d'espérer un frein à son déclin démographique. Nous sommes persuadés que la Commission constatera l'ampleur du mouvement en faveur du maintien d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia et qu'elle corrigera le tir, au nom de la démocratie », avise Alain Therrien.

« Une circonscription électorale, c'est plus qu'un nombre de citoyens par kilomètre carré; c'est un territoire vivant, où des gens qui se ressemblent, se rassemblent pour travailler au bien commun. Rayer Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia de la carte électorale et affaiblir notre voix politique, c'est non. Au nom des milliers de Québécois et Québécoises qui vivent ici, nous exigeons le maintien des circonscriptions actuelles », conclut Kristina Michaud.